

Journal de bord de la Recherche-Action Participation

RAPPEL DES OBJECTIFS DU CYCLE 2 DE LA RECHERCHE-ACTION

- Infuser et essaimer la thématique de la participation dans le réseau.
- Contribuer à l'amélioration continue du réseau en outillant ses pratiques et en renforçant ses capacités réflexives.
- Favoriser la transformation sociale vers plus de pouvoir d'agir des professionnel·les et des jeunes.

Le défi à relever :

- S'atteler au « pourquoi » et au « comment » dans un même élan.
- Investir l'intention, outiller l'action et réduire la distance entre les deux pour créer des opportunités de rencontres des citoyen·netés.

DES DÉPLACEMENTS EN RÉGION

🎯 Objectifs :

- Investir l'intention, outiller l'action et réduire la distance entre les deux pour créer des opportunités de rencontres des citoyen·netés.
- Contribuer à l'amélioration continue du réseau.
- Favoriser la transformation sociale vers plus de pouvoir d'agir des professionnel·les et des jeunes.

Pour poursuivre la Recherche-Action Participation, L'Institut Bertrand Schwartz se déplace au local à partir de 2025 ! Toujours en collaboration avec les membres des groupes de travail professionnel·les, groupe de travail élu·es et direction d'ARML, ces déplacements se feront dans un premier temps à l'échelle de vos Missions Locales.

Ces moments de travail et de rencontre pourront être ouverts aux structures environnantes. Ils s'adresseront à l'équipe de professionnel·les et d'élu·es des Missions Locales et à leurs partenaires. Ces rencontres pourront aussi s'adresser aux jeunes (en leur qualité d'expert·es d'usage et de citoyen·nes) en fonction des sujets et des modalités d'animation choisis.

Après l'accord préalable des directions des Missions Locales volontaires pour accueillir ces rencontres, nous pourrions co-construire le contenu et l'animation de ces déplacements sur le modèle suivant :

- Présentation et appropriation des travaux de la Recherche-action sur la participation
- Illustration par la mise en pratique de cette démarche dans la Mission Locale
- Mise en situation d'une expérience de participation, un moment de rencontre

Pour être directement informé·es des prochains déplacements ou pour toute demande d'informations complémentaires : nszwed@unml.info



ILS L'ONT TESTÉ POUR VOUS !

Pour favoriser le partage d'expérience au sein du réseau autour de vos méthodologies participatives, l'Institut Bertrand Schwartz commence à centraliser des fiches-action produites par les professionnel·les de Missions Locales.

Elles accompagneront, dès sa sortie, l'outil de mesure de la participation créé en collaboration avec le réseau pour outiller les postures et la cadre accueillant la participation des jeunes.

En voici un exemple : Mission Locale de Grenoble – Programme Booster

Voir la fiche action

Pour contribuer : [cliquer ici](#) ➡

RECHERCHE, CE QU'ILS EN DISENT

Ressources bibliographiques

TRUCHET Didier, « La notion d'intérêt général : le point de vue d'un professeur de droit », LEGICOM, 2017

Lien url : <https://shs.cairn.info/revue-legicom-2017-1-page-5?lang=fr>

Résumé : Traitement du concept d'intérêt général du point de vue du droit. L'ambivalence de cette notion comme catégorie centrale de gouvernance de l'action publique et sociale : un équilibre fragile entre normativité du collectif et de l'individu.

TROSA Sylvie, « L'intérêt général : une réalité introuvable ? Gestion & Finances Publiques, N° 3(3) » 2017

Lien url : <https://shs.cairn.info/revue-gestion-et-finances-publiques-2017-3-page-82?lang=fr>

Résumé : L'intérêt général implique à la fois autorité et écoute. Dépassant le modèle rationnel, il doit se construire en coproduction avec les agents publics et avec les citoyens. [...]

ENGELS Xavier, HELY Matthieu, PEYRIN Aurélie, TROUVE Hélène (dir.), « De l'intérêt général à l'utilité sociale. La reconfiguration de l'action publique entre Etat, associations et participation citoyenne », L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2006

Résumé : De la protection de l'environnement à la lutte contre le Sida, en passant par le mécénat de proximité ou encore les associations sportives, une question centrale de l'action publique : quid de l'utilité sociale ? Cette notion d'intérêt général ne reflète plus totalement une réalité de terrain qui mélange action directe de l'Etat, actions concertées associations/Etat et actions des citoyens. Emerge alors une notion multidimensionnelle celle de l'utilité sociale qui naît de la délégation par l'Etat de certaines missions et services d'intérêt général.

Définition du jour : "individualité"

Caractère ou ensemble de caractères qui constituent la particularité de quelque chose ou de quelqu'un. [...] Ensemble des caractères qui constituent l'originalité, l'unicité de quelque chose ou de quelqu'un.

« Les consciences collectives locales peuvent garder leur individualité au sein de la conscience collective générale. » (Durkheim, Divis. trav., 1893, p. 273)

« Trop et trop peu d'individualité tue également le grand homme. » (Cousin, Hist. philos. mod., t. 1, 1847, p. 214)

Source : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), Individualité.

Lien : <https://www.cnrtl.fr/definition/individualite%C3%A9>

Vulgarisation d'un concept : "intérêt général"

La difficulté de définition de la notion d'intérêt général tient à son ambiguïté entre la prise en compte des besoins de la population et la conception normative de ce qui est bon ou non pour le collectif. Nous pourrions d'ailleurs élargir cette ambiguïté à la notion de participation, qui suppose aussi la recherche d'équilibre entre le collectif et la place que l'individu y trouve.

Les Missions Locales, en tant qu'associations, sont donc légalement reconnues d'intérêt général. Cette idée se retrouve tant dans la gouvernance des structures que dans leurs actions auprès des publics.

Didier Truchet, spécialiste de droit administratif, décortique cette notion et en propose des éléments de définitions :

« Dire d'une activité, d'un débat, d'un objectif ou d'un motif, qu'ils sont d'intérêt général, c'est réaliser un double passage du fait au droit. Le premier est juridique : c'est une opération de qualification juridique des faits, qui consiste à faire entrer ou à refuser de faire entrer l'objet analysé dans la catégorie juridique 'intérêt général'. Le second est sociologique : il consiste à considérer que cet objet répond aux besoins de la population ou à l'intérêt du public. »

Son article se poursuit sur l'ambivalence de cette notion : ses fonctions sont à la fois de « permettre » mais également « d'interdire ou imposer ».

Source : TRUCHET Didier, « La notion d'intérêt général : le point de vue d'un professeur de droit », LEGICOM, 2017

Lien : <https://www.cairn.info/revue-legicom-2017-1-page-5.htm>



Il est encore temps !

Pour s'initier à la démarche : lire le livret d'introduction

Ce sujet vous intéresse, vous avez envie d'aller plus loin ? Plusieurs modalités de remise à niveau sur la démarche pour y contribuer : appel, visio, envoi des informations par mail. Nous aborderons :

- Les avancées de cette Recherche-action Participation
- Les perspectives de cette Recherche-action Participation
- Vos projets, vos besoins et ce que l'Institut Bertrand Schwartz peut vous proposer.

Contacts



AMEL KOUZA

**Chargée de Développement
de l'Institut Bertrand Schwartz**

06 59 43 67 29 – akouza@unml.info



NINON SZWED

**Chargée de Projet Participation
Institut Bertrand Schwartz**

06 61 71 29 23 – nszwed@unml.info



INSTITUT
**Bertrand
Schwartz**